



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 19 décembre 2023/JS/ec

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 12 décembre 2023

Présidence : M. Julien Schwab

**Demande d'un crédit de 18 mios pour la construction d'une halle de
gym double et la transformation de l'ancienne salle polyvalente.**

- Vu le préavis municipal N° 2023/10
- Entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- Entendu le rapport de la commission des bâtisses chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- D'autoriser la Municipalité à construire une halle de sport double et la transformation de l'ancienne salle polyvalente afin d'y accueillir une UAPE de 120 places et tout le programme proposé.
- D'allouer à la Municipalité un crédit de CHF.18 mios pour cette construction, montant à prélever en partie sur les disponibilités de la bourse communale.
- D'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt bancaire pour la part diminuée des liquidités pouvant être dégagées pour cet investissement, aux meilleures conditions du marché.
- D'amortir cette dépense de CHF 18 mios sur une période 30 ans, à raison de CHF 515'000.- par année et par le biais du chapitre 3513 Halle polyvalente.
- L'investissement sera comptabilisé dans le patrimoine administratif des immobilisations, dans la section 220.000 bâtiments et constructions.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :

Julien Schwab



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat